

2/7/2014



Nations Unies

Secrétaire général

SG/SM/15999

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONDAMNE LE MEURTRE D'UN ADOLESCENT PALESTINIEN

La déclaration suivante a été communiquée, aujourd'hui, par le Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon:

Le Secrétaire général condamne le meurtre d'un adolescent palestinien à Jérusalem et demande de traduire rapidement en justice les auteurs de cet acte ignoble. Il transmet ses condoléances les plus sincères à la famille de la victime.

Le Secrétaire général réitère son appel à toutes les parties, en les engageant à s'assurer que les tensions ne s'aggravent pas davantage, au risque de déboucher sur plus de pertes en vies humaines.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel